

# territoire

Magazine Le Havre Seine Métropole — Printemps 2021 • N° 6



ÇA BOUGE !

L'EXTENSION  
DU RÉSEAU  
DE TRAMWAY

GRAND  
ANGLE

RISQUES MAJEURS  
ÊTRE PRÊTS  
ENSEMBLE

LE  
HAVRE  
SEINE  
MÉTROPOLE

# SOMMAIRE

## ACTUS MÉTROPOLE

P.04

## ACTUS COMMUNES

P.06

## POUR L'AVENIR



L'EXTENSION  
DU RÉSEAU  
DE TRAMWAY

P.08

## GRAND ANGLE



RISQUES MAJEURS

Prévention des risques  
et gestion des crises

P.10

## VERT & BLEU

UN GROUPE  
FACEBOOK :  
NOUS ON DIT  
ZÉRO GACHIS



P.14

## ÇA BOUGE !

EN SELLE  
POUR FÊTER  
DE NOUVELLES  
DESTINATIONS VÉLO



P.16

## ITINÉRAIRE BIS

CLÉMENT  
LECHARTIER :  
PRODUCTEUR  
MARAÎCHER ET  
ÉCRIVAIN



P.18

## LE MAGAZINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

30, rue Richelieu - 76600 Le Havre Tél. : 02 35 22 25 25 (du lundi au vendredi de 8 h à 17 h).  
Directeur de la publication : Edouard PHILIPPE,  
Directeur de la rédaction : Gilles Pierre, Rédactrice en chef : Anne-Sophie Caucheteux. Remerciements à l'ensemble des services de la Communauté urbaine qui ont contribué à la réalisation de ce numéro.  
Rédaction : Olivier Bouzard, Anne-Sophie Caucheteux, Corinne La Marra, Séverine Routel. Secrétariat de rédaction : Anne-Sophie Caucheteux, Béatrice Jodeau. Correction : Olivia Detivelle. Mise en page : Ville du Havre - Armelle Rospape. Crédits photos : Adobe Stock Jacques Basile - Lou Benoist - Emmanuel Berthier Philippe Bréard - CTPO - Transdev. D. Darrault - La Seine à Vélo - Werner Le Doaré - TantDeMM. IDA+. Netflix. Jacques Refuville - Altivolus - Balloides-photo.com. Imprimé sur papier Respecta 60 satin composé de 60% de fibres recyclées. Impression : Imprimerie Maury, 137 000 exemplaires. Distribution Adrexo. Dépôt légal à parution, N° ISSN en cours. Ne pas jeter sur la voie publique. ♻️

lehavreseinemetropole.fr  



## L'ÉDITO DE

**Edouard PHILIPPE**

Président de la communauté  
urbaine Le Havre  
Seine Métropole

03

# PRIORITÉ AUX MOBILITÉS, LE TERRITOIRE BOUGE AVEC VOUS

Ouvrir le territoire et accompagner vos déplacements du quotidien font partie des priorités de la Communauté urbaine.

Depuis sa création il y a deux ans, Le Havre Seine Métropole est à l'initiative : juin 2019, MobiFil, service de transport à la demande pour les personnes porteuses de handicap ou invalides, est étendu à tout le territoire. Décembre de la même année, FiLBus élargit son offre, de même que FlexiLia, service dédié à la desserte de la zone industrielle et portuaire. Août 2020 marque l'ouverture de quatre nouvelles lignes de bus LiA destinées à irriguer le territoire. 2021 verra fleurir un nouveau plan vélo qui visera, avec le doublement du réseau des pistes cyclables, l'épanouissement des modes doux.

Le territoire bouge avec vous ! C'est la raison pour laquelle

le conseil communautaire, réuni le 18 février dernier, a lancé le projet d'extension du réseau de tramway.

Un choix fort qui s'appuie sur le retour d'expérience très positif du tramway au Havre. Ce mode de déplacement a largement fait la preuve de sa performance et de sa fiabilité.

Son extension constituera un moyen efficace de connecter le nord et l'est du territoire communautaire en facilitant l'accès à des équipements et des services essentiels ; je pense en particulier à l'hôpital Jacques Monod.

Connecté à d'autres modes de déplacement pour constituer la colonne vertébrale d'un réseau multimodal, ce projet sera conçu en concertation avec les habitants.

Le projet de tramway est un projet de territoire qui structurera notre géographie du quotidien, il nous concerne tous.



## SANTÉ

## LE SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS EXPÉRIMENTÉ SUR LE TERRITOIRE



04

La Ville du Havre fait partie des 22 sites pilotes en France pour préfigurer la mesure phare du Pacte de refondation des urgences réaffirmée dans le cadre du Ségur de la santé. Simple, accessible à tous et à toute heure, le Service d'Accès aux Soins (SAS) doit permettre d'orienter et de guider le citoyen qui n'aurait pas de médecin traitant disponible, et d'apporter une réponse à toute demande de soins vitaux, urgents et non programmés. Le dispositif permet au patient d'accéder à distance à un professionnel de santé, qui peut alors le conseiller ou l'orienter vers une consultation, un service d'urgence, voire déclencher l'intervention d'un service mobile d'urgence ou de toute autre équipe préhospitalière.

En expérimentation sur l'année 2021, la mise en œuvre du SAS clarifie et coordonne la prise en charge du patient entre la médecine de ville et l'hôpital. Accessible par téléphone ou via une plateforme digitale, le dispositif apporte des solutions nouvelles en organisant une réponse cohérente et adaptée à l'échelle du territoire. Complémentaire des autres dispositifs du territoire en matière de santé, le SAS réunit, à l'échelle de la Communauté urbaine, et au-delà, les professionnels de santé regroupés au sein de l'association Sextant 76, l'Association Médicale des Urgences du Havre (gardes de jour ou de soirée), le SAMU (urgences vitales) et le Groupe Hospitalier du Havre.

## CIRCULATION

## TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT SUR LA ROUTE D'OCTEVILLE À SAINTE-ADRESSE

Jusqu'au 30 juin 2021, la Communauté urbaine réalise des travaux d'enfouissement des réseaux aériens sur la route d'Octeville (RD940), à Sainte-Adresse. L'opération concerne un tronçon de 700 m entre la poste de Sainte-Adresse et la sente Lemonnier. Elle prévoit la mise en souterrain coordonnée du réseau de distribution électrique ENEDIS, du réseau d'éclairage public de la commune ainsi que du réseau téléphonique Orange. GRDF profite des travaux pour déplacer la conduite de gaz vers la tranchée commune réalisée sous la chaussée. La place libérée permettra l'implantation de candélabres d'éclairage public qui se substitueront aux poteaux supports de lignes. À l'issue des travaux, les usagers et riverains bénéficieront d'un environnement urbain renouvelé et plus agréable.

## AIDES AUX ENTREPRISES

## AVEC IMPULSION RÉSISTANCE 2, LA COMMUNAUTÉ URBAINE RENFORCE SON SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Après deux fonds de soutien mis en place en collaboration avec la Région Normandie, la Communauté urbaine a souhaité poursuivre avec Impulsion Résistance, nouveau dispositif d'aide aux entreprises les plus impactées par la crise sanitaire. Impulsion Résistance 2 cible particulièrement les secteurs de la restauration rapide et traditionnelle, des débits de boissons, cafétérias, discothèques, salles de sport, cinémas et activités de loisirs accueillant du public, qui ont dû affronter une période difficile de fermeture administrative.

Ainsi, c'est une enveloppe de 750 000 € qui est débloquée par la Communauté urbaine pour aider ces secteurs à faire face à ces difficultés. Quel que soit le nombre de salariés, chacune des entreprises de ces secteurs présentes sur le territoire peut déposer un dossier pour percevoir cette aide sous la forme d'une subvention, allant de 1 000 à 5 000 € en fonction du nombre de salariés. Ce dispositif d'aide vient en complément d'autres mesures développées par Le Havre Seine Métropole, qui ont déjà permis de soutenir plus d'une centaine d'entreprises.

**Retrouvez toutes les informations sur les conditions et démarches d'obtention de cette subvention sur le site [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr).**





## URBANISME

# UNE VISION DU TERRITOIRE À CONSTRUIRE ENSEMBLE

Le Havre Seine Métropole s'engage dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, expression des ambitions d'aménagement de la Communauté urbaine et des 54 communes à l'horizon 2035.

Actuellement, chaque commune dispose à son échelle d'un document d'urbanisme qui définit les règles d'occupation et d'utilisation des sols : répartition des fonctions (habitat, activité économique, agriculture), aspect et volume des constructions, préservation de l'environnement... Depuis la création de la Communauté urbaine le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la compétence urbanisme a été transférée à la Métropole. Après un long travail collaboratif d'élaboration du projet d'aménagement du territoire communautaire, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) se substituera *in fine* aux PLU des 54 communes de la Communauté urbaine. Au-delà du droit des sols, le document déclinera localement les orientations stratégiques du projet métropolitain, et garantira un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie, en intégrant les spécificités de chaque commune.

## Renforcer la dynamique métropolitaine

Parce qu'il est à la croisée des enjeux de développement (agriculture, mobilité, environnement, économie, numérique...), le PLUI sera un élément essentiel de la stratégie territoriale. Référence pour tout administré, pour tout investisseur public ou privé souhaitant construire ou s'implanter dans la Communauté urbaine, le futur document traduira une ambition collective mais aussi un « mode d'emploi » du territoire de chaque commune. Véritable carte de visite vers l'extérieur, il permettra de faire connaître et rayonner la stratégie métropolitaine au niveau de la région et de la vallée

de Seine, et sera un outil d'attractivité au service de chaque commune.

La mise au point du PLUI ne laisse rien au hasard. Elle fait l'objet d'une procédure d'élaboration précise, en étroite collaboration avec les élus des communes, et dans le cadre d'une concertation avec les habitants et les acteurs socio-économiques du territoire.

## Une méthode qui associe élus et habitants

Piloté par la Communauté urbaine assistée de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine, un travail d'échanges avec l'ensemble des communes est engagé afin de préciser les modalités de la concertation tout au long du processus d'élaboration du PLUI. Ce dernier devrait aboutir au terme d'une phase d'étude de quatre à cinq ans pour s'appliquer à la période 2025-2035. Il servira de feuille de route aux instructeurs des actes d'urbanisme.

Pour les habitants, rien ne changera sur le plan administratif : tout projet de construction ou de modification de l'habitation restera soumis à une autorisation d'urbanisme déposée à la mairie de leur commune. Le maire reste compétent pour autoriser ou non un projet. En attendant l'entrée en vigueur d'un PLUI, la Communauté urbaine accompagne les PLU en cours d'élaboration dans une vingtaine de communes, ainsi que les enquêtes publiques associées.

05

## LA TRAME VERTE ET BLEUE

Depuis le littoral et l'estuaire jusqu'aux clos-masures des plateaux, la Communauté urbaine est riche d'un patrimoine naturel remarquable et singulier. Un diagnostic exhaustif de ces espaces est engagé afin de mettre en œuvre une stratégie nature et biodiversité. Mieux comprendre ce patrimoine pour mieux le protéger, le valoriser et le faire connaître : telles sont les ambitions de cette stratégie communément nommée « trame verte et bleue ».





## INNOVATION

## ÉTRETAT, CRIQUETOT-L'ESNEVAL ET SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC, « PETITES VILLES DE DEMAIN »



En octobre dernier, ces trois communes de la Communauté urbaine ont été retenues pour le programme national « Petites villes de demain ». Le dispositif de revitalisation territoriale, placé sous l'égide de l'État, vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour. Le programme a pour objectif de donner aux villes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets et de conforter leur rôle de centralité. Jusqu'en 2026, le soutien prendra la forme d'une assistance en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, d'un accès à un réseau pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme, et de financements en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place. Le programme pourra ainsi intervenir sur des aspects aussi diversifiés que la réhabilitation de logements, la revitalisation commerciale, la valorisation du patrimoine, la transition écologique.

## TRANSPORT

## UN FUNICULAIRE NOUVELLE GÉNÉRATION AU HAVRE

06

À partir du 29 mars 2021, les deux cabines datant de 1972 vont être démontées et profondément rénovées ; le câble de traction de près de 400 m sera lui aussi changé.

Le remplacement de la tôlerie offrira une expérience entièrement renouvelée aux quelque 500 000 voyageurs qui empruntent chaque année ce service de transport aussi utile que pittoresque. Si les châssis en parfait état sont conservés, l'enveloppe sera intégralement changée. Les deux cabines adopteront une ligne proche des rames du tramway et reprendront sa livrée aux motifs inspirés des claustras d'Auguste Perret. Les aménagements intérieurs seront eux aussi remplacés : assises confortables, éclairage led central, nouveau poste de commande et capacité d'accueil inchangée de 59 passagers, et au moins six emplacements réservés aux vélos dans chaque cabine. Pendant toute la durée des travaux, un service de substitution est assuré chaque jour de 7 h 30 à 21 h (sauf le 1<sup>er</sup> mai) par la navette de bus entre les stations haute et basse du funiculaire. D'un coût de 800 000 € (dont 180 000 € de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local), financés par la Communauté urbaine, le chantier de rénovation s'achèvera en août pour une réouverture après les grandes vacances. L'accès à la station basse et la validation se feront désormais par la grande porte et l'attente s'effectuera sur le quai. Plus moderne, plus agréable, plus confortable, le funiculaire nouvelle génération inaugure ainsi une nouvelle phase de son activité au Havre.

## DÉCHETS VERTS

## HAIES : PRIVILÉGIEZ LES ESSENCES LOCALES

Le Havre Seine Métropole est engagée dans une démarche d'incitation au replantage de haies afin de réduire les déchets verts et maintenir la biodiversité locale. Certains jardins sont en effet entourés de haies dites « à croissance rapide » composées de thuyas, de troènes ou de lauriers palmés. Nécessaire, leur tonte régulière génère de gros volumes de déchets verts alors que des essences locales à pousse moins rapide offrent un meilleur agrément esthétique et réduisent les déchets.

Bonnes par nature, les haies limitent les effets de surchauffe en été, réduisent les ruissellements, favorisent l'absorption de l'eau dans les sols et maintiennent la biodiversité en offrant un habitat aux oiseaux, hérissons, abeilles...

La Communauté urbaine met gratuitement une benne (pour un volume minimum de déchets de 15 m<sup>3</sup>) à disposition de chaque foyer qui souhaite arracher une haie à croissance rapide et qui s'engage par charte à replanter une haie d'essences locales. Toute demande doit être formulée en remplissant le formulaire en ligne sur [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr), ou au 02 35 22 25 25.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement apporte des conseils en termes de plantations, de choix des essences, d'entretien et de coût, et propose une permanence en mairie de Montivilliers le deuxième jeudi après-midi de chaque mois. Il est également possible de joindre un conseiller au 02 35 72 94 50.





## TRAVAUX

## UNE PASSERELLE MOBILE AU-DESSUS DU BASSIN VATINE



Le quartier des Docks va se doter d'une nouvelle passerelle pour accompagner le développement des déplacements dans ce secteur en mutation qui accueille plusieurs équipements majeurs : le centre commercial des Docks Vauban, le centre de congrès et d'exposition du Carré des Docks, les Bains des Docks, des établissements d'enseignement supérieur ou encore la Cité numérique. Au printemps 2022, il sera possible de traverser le bassin Paul Vatine, sans entraver les activités nautiques, notamment l'accueil des navires de la Transat Jacques Vabre. L'équipement retenu sera mobile afin de répondre aux objectifs d'usage et d'adaptabilité requis. Éclairée grâce à des LED à faible consommation d'énergie, large de 4 m et longue de 80 m, la passerelle favorisera le croisement des piétons et cyclistes. Son dessin épuré soulignera la force de l'environnement architectural. Grâce à un système ingénieux, la partie centrale sera rétractable sur 40 m, ouvrant ainsi l'accès aux navires et créant deux pontons-belvédères accessibles de part et d'autre du bassin. La future passerelle favorisera la circulation en modes doux entre le secteur université - gare, les Docks, le campus et le quartier Saint-Nicolas. Les travaux débiteront à l'issue de la prochaine Transat Jacques Vabre.

07

## CULTURE

## ÉTRETAT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE GRÂCE AU RETOUR DE LUPIN

Première production française à intégrer le top 10 de Netflix, avec déjà plus de 70 millions de vues, la série *Lupin, dans l'ombre d'Arsène* fait un carton plein. Elle détient déjà le record de la deuxième série la plus regardée du service de streaming, et pourrait bien en prendre la tête ! Du jamais vu pour une série française : *Lupin* s'est imposée en première place des contenus Netflix aux États-Unis. Coup de projecteur garanti pour Étretat et la Normandie.

Les aventures revisitées d'Arsène Lupin racontent l'enquête menée par Assane Diop, incarné par le célèbre Omar Sy, pour découvrir le véritable voleur d'un collier d'une valeur inestimable, vol dont a été accusé à tort son père. Tout aussi charismatique que le héros du roman de Maurice Leblanc, la série s'attache à en conserver les principaux marqueurs, tout en renouvelant l'histoire. Le tournage de plusieurs scènes de la série a donc tout naturellement trouvé son décor au pied des falaises d'Étretat, lieu mythique et emblématique des fans d'Arsène, et vers lequel se tournent aujourd'hui des millions de regards.





# L'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

**LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE ENGAGE LE PROJET VISANT À AMÉLIORER LA CONNEXION DU NORD ET DE L'EST DU TERRITOIRE AVEC SON CŒUR MÉTROPOLITAIN ET LA DESSERTE DE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS MAJEURS POUR LA SANTÉ, LES ÉTUDES ET LES LOISIRS DES HABITANTS.**

**H**uit ans après la mise en service des lignes A et B, le constat est sans appel : avec une fréquentation globale du réseau de transports en commun en hausse de 30 %, le tramway confirme son rôle structurant et son impact positif en matière de fiabilité et de temps de parcours pour les déplacements des plus de 50 000 voyageurs qui l'utilisent chaque jour. Vertueux sur le plan environnemental, ce transport en commun en site propre favorise le report modal de l'automobile vers les transports en commun, et permet de réorienter les schémas de déplacement vers les mobilités douces, comme la marche ou le vélo. Forte de cette expérience, la Communauté urbaine souhaite poursuivre le développement des services de transports en commun.

## UN BASSIN DE VIE DE 55 000 HABITANTS

L'extension du réseau du tramway a été décidée par le Conseil communautaire du 18 février et fera dans les prochains mois l'objet d'études détaillées. Reliant les communes de Montivilliers, Harfleur et Le Havre, elle servira de colonne vertébrale au plan de mobilité intercommunal.

Le périmètre envisagé pour l'extension du réseau concerne un bassin de vie de 55 000 habitants



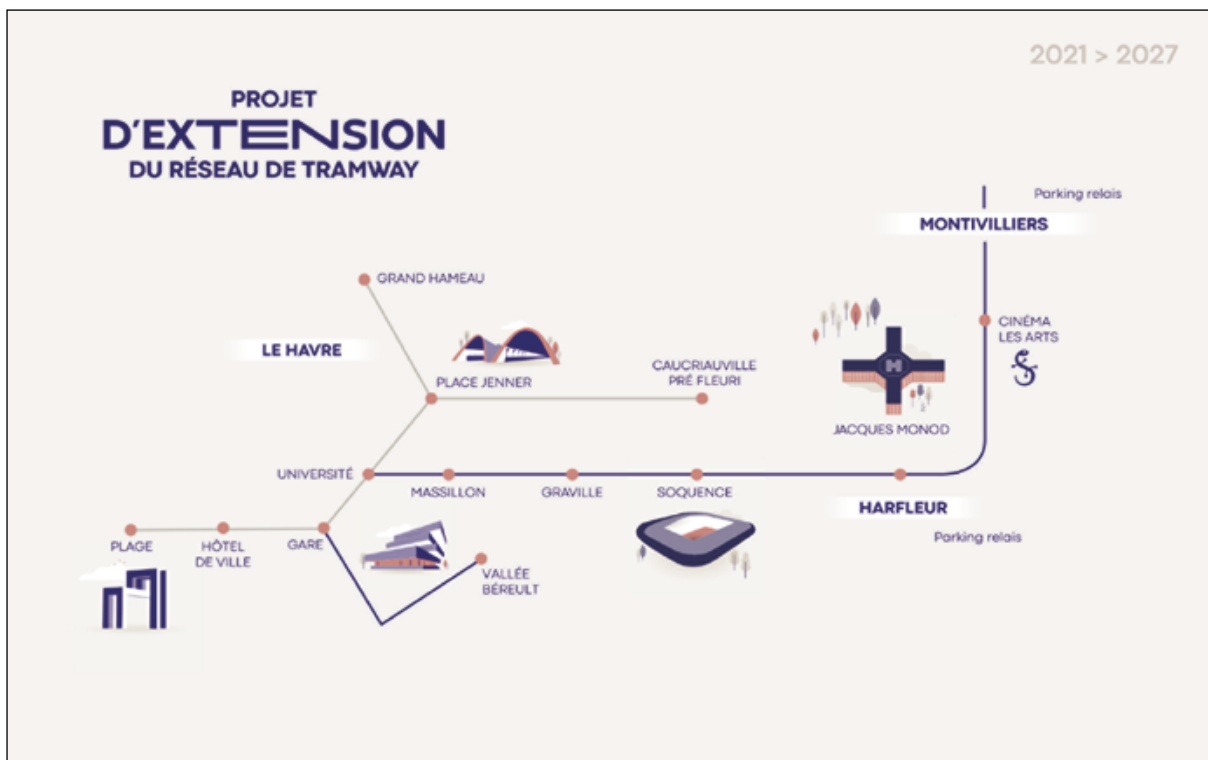
et 23 000 emplois, de la vallée de la Lézarde vers les quartiers de Graille-Soquence et Sud du Havre. L'extension desservira des pôles importants de services et d'emplois, ainsi que de grands équipements tels que le campus universitaire, le stade Océane, l'hôpital Jacques-Monod, le cinéma Les Arts, des établissements scolaires et des pôles commerciaux. Au regard des territoires desservis, le potentiel de fréquentation est estimé à 28 000 voyages par jour.

Le projet de desserte s'appuie notamment sur la ligne empruntée par la LER entre Harfleur et Montivilliers. La libération du tronçon ferroviaire entre Harfleur et Le Havre sera de nature à améliorer la desserte ferroviaire du territoire sur les trajets intra-régionaux et nationaux.

## LA PAROLE AUX CITOYENS

L'ambition de ce projet pour l'ensemble du territoire nécessite que soit engagée une concertation publique, afin que les habitants de la Communauté urbaine puissent contribuer à la définition du tracé définitif et de ses aménagements. En fonction des recommandations de la Commission nationale du débat public, un dispositif de concertation sera mis en place à partir de l'automne 2021, auquel chaque citoyen pourra prendre part : la population et les autres acteurs concernés par la future ligne pourront s'exprimer sur les services attendus, l'implantation précise des stations et d'autres aménagements à réaliser. Une fois le bilan tiré de la concertation, l'horizon 2027 servira d'objectif pour la mise en service de cette nouvelle offre de tramway pour la Communauté urbaine.





2021 > 2027

## PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

<p>50 000 habitants à moins de 600 m à pied d'une station</p> <hr/> <p>Potentiel supplémentaire de rabattement : <b>45 000 habitants</b></p>	<p>13 km de nouvelles voies</p> <hr/> <p>Desserte Jacques Monod : <b>1 100 visiteurs /jour</b></p> <hr/> <p>Desserte Jacques Monod : <b>4 500 salariés</b></p>	<p>Toutes les <b>8 min</b> 1 tram</p> <hr/> <p><b>16 rames</b> de tramway</p> <hr/> <p>Projection budgétaire : <b>320 M€ HT</b></p>
--	--	---

Le territoire bouge avec vous

# RISQUES MAJEURS ÊTRE PRÊTS, ENSEMBLE

**FACE AUX RISQUES MAJEURS NATURELS OU TECHNOLOGIQUES QUI POURRAIENT AFFECTER LE TERRITOIRE ET LA POPULATION, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ CONDUIT UNE POLITIQUE COORDONNÉE ET CONCERTÉE POUR PRÉVENIR LES CRISES ET, SI ELLES SURVIENNENT, LES GÉRER AVEC LES AUTORITÉS COMPÉTENTES AFIN DE PRÉSERVER LES VIES ET LES BIENS.**

**L**e risque zéro n'existe pas. En matière de risques majeurs, la faible probabilité qu'ils surviennent n'empêchent pas la Communauté urbaine de les intégrer à sa stratégie de gouvernance et d'action, en lien avec toutes les parties prenantes, des acteurs locaux jusqu'à l'État. Il en va de sa propre résilience et, surtout, de la santé, voire de la vie, de ses 270 000 habitants. Pour se mettre – autant que faire se peut – à l'abri de toute mauvaise surprise, la politique de prévention des risques et de gestion des crises est au cœur de l'action communautaire.

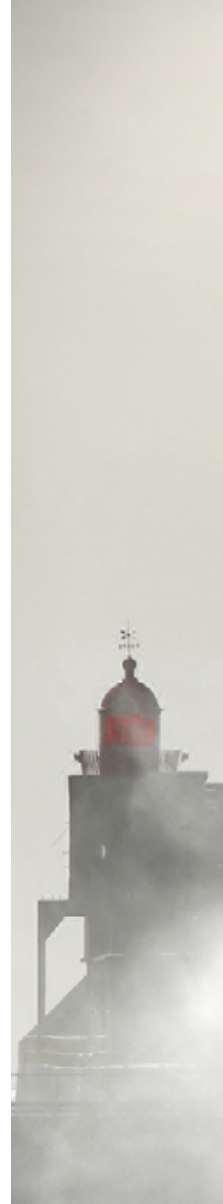
Qu'est-ce qu'un risque majeur, au fait? Un risque majeur existe quand un aléa, un événement dangereux, imprévu et brutal, peut se produire et que la potentialité de dommage est importante. À l'échelle mondiale, la pandémie de COVID-19 constitue à ce titre un risque majeur. À l'échelle de la Communauté urbaine et de l'estuaire, les risques majeurs sont de plusieurs ordres, naturels ou liés à l'activité humaine. Parmi les risques naturels, on trouve notamment ceux liés à l'eau (inondation, submersion marine, tempête, crue) mais aussi les cavités souterraines ou éboulements de falaises. Les risques liés à l'activité humaine peuvent être d'ordres technologique, sanitaire, pyrotechnique (anciennes munitions), cybercriminel ou terroriste.

Une fois ces risques identifiés, il convient d'analyser leurs conséquences potentielles pour mieux comprendre comment les parer et protéger les populations.

## DES RISQUES IDENTIFIÉS ET ANTICIPÉS

Le risque majeur, bien que rare, existe dès lors qu'il y a un enjeu de sécurité pour les populations et les biens. Que la terre tremble au milieu du désert représente un risque moindre que si le même événement se produit à proximité d'une ville. Même en cas de faible probabilité, chacun doit être prêt à réagir en cas d'événement lié à un risque majeur. Comment se préparer? En connaissant le mieux possible le ou les risques auxquels on est exposé et en bénéficiant d'informations préventives mises en place par les autorités.

À quels risques la Métropole est-elle précisément soumise? Dotée d'un littoral, face à la Manche qui peut connaître de fortes tempêtes, bordée de falaises susceptibles de générer des éboulements, située à l'embouchure de la Seine qui peut aussi subir des crues, riche d'une activité économique, et notamment d'une zone industrialo-portuaire parmi les plus importantes d'Europe, Le Havre Seine Métropole est exposée à une variété de risques naturels (mouvements de terrains, inondations, submersions marines, vents violents...), technologiques (transport de matières dangereuses, sites SEVESO, ouvrages d'art...) ou sanitaires.





## UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Sur notre territoire, les inondations peuvent être liées à la présence de cours d'eau, aux intempéries, à la topographie... Les conséquences peuvent être le débordement des réseaux pluviaux, l'inondation et l'endommagement d'habitations, la perturbation ou l'interruption des communications (lignes électriques, réseaux téléphoniques ou routiers), la rupture des canalisations, des problèmes d'approvisionnement en eau potable ou de gestion des déchets. Le Havre Seine Métropole opère la surveillance et l'entretien des ouvrages déjà réalisés de lutte contre les inondations. La Communauté urbaine investit dans la réalisation de nouveaux ouvrages et d'aménagements dits « d'hydraulique douce » : ces derniers prennent la forme de haies, fascines, mares ou bandes enherbées, et sont souvent entrepris sur les terrains d'exploitants agricoles et de propriétaires de mares, sur la base du volontariat.

### VILLE DU HAVRE

- 21 ouvrages de lutte inondation pouvant gérer un volume de 158 000 m<sup>3</sup> (pluie décennale). Coût annuel (2020) : 250 000 € (entretien courant)

### HORS VILLE DU HAVRE

- 342 ouvrages de lutte inondation pouvant gérer un volume de 1 700 000 m<sup>3</sup> (pluie décennale)
- Coût annuel (chiffres 2020) : 530 000 € (entretien courant), 100 000 € (réhabilitation).

Le plan de Prévention des Risques d'Inondation identifie les zones à risques pour plusieurs phénomènes d'inondation et définit des prescriptions en urbanisme pour les constructions existantes et les projets futurs.

Le Havre Seine Métropole intègre la prévention des risques dans les règles d'aménagement et d'urbanisme du territoire : en limitant ou interdisant la construction dans des zones dangereuses (très inondables, par exemple), en adaptant les bâtiments, en procédant à des aménagements de prévention (construction de bassins de rétention d'eau...).

## PARTAGER LA CULTURE DU RISQUE

Pour fédérer les initiatives et coordonner les actions, Le Havre Seine Métropole est à l'origine de la création de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES), qui mobilise autour d'elle toutes les parties prenantes à la gestion des risques technologiques : État, collectivités, Chambre de Commerce et d'Industrie, Université, industriels et experts. Ses travaux autour d'une approche collective du risque ont permis l'adoption d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques dans le cadre d'une stratégie coordonnée pour la prévention, l'engagement des moyens de sécurisation, la gestion du foncier, l'éducation du public à la culture du risque et les dispositifs d'alerte de la population.

Le Havre Seine Métropole propose également un accompagnement continu des communes du territoire en conduisant des formations auprès des élus et des agents communaux par la sensibilisation à la culture du risque, la réalisation d'exercices de simulation et de gestion de crise.

En complément, Le Havre Seine Métropole conduit d'autres actions ciblées en vue de réduire la vulnérabilité des territoires. Elle agit également sur l'aléa, notamment lié à l'eau, pour réduire le coût des dommages : aménagements hydrauliques, de rétention dynamique des ruissellements ou pour limiter l'érosion des sols, par exemple. Son action vise à raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés et à mobiliser

## QUELQUES CHIFFRES

# 150 000 €

Dépenses annuelles moyennes pour assurer la gestion collective du risque et l'accompagnement aux communes sur leurs compétences propres.

# 1 000 000 €

Soutien de la Communauté urbaine à la construction d'un nouveau centre de secours au Havre.

# 10 500 000 €

Contribution annuelle de la Communauté urbaine au Service d'Incendie et de Secours (SDIS 76).



## VERS UN DISPOSITIF PERSONNALISÉ D'ALERTE DE MASSE MULTICANAL ET MULTIRISQUES

Avec les 54 communes qui la constituent, Le Havre Seine Métropole lancera dans les semaines à venir un dispositif d'alerte de masse permettant, en cas d'événement de sécurité civile, d'alerter les populations concernées par voie de sms, de message vocal ou de mail. Chaque destinataire pourra ainsi connaître la nature du phénomène et recevoir les consignes à respecter jusqu'à la fin d'alerte, pour soi-même et sa famille. Ce nouvel outil pourra être utilisé avec ou indépendamment des sirènes. Plus souple, il s'adaptera à chaque risque, qu'il soit technologique, naturel, etc.

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, chaque habitant devra s'inscrire via un formulaire en ligne disponible sur le site de sa commune ou via [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr). L'inscription sur papier sera également possible dans les mairies, Maisons du Territoire et à l'Hôtel de la Communauté urbaine.



*Les éboulements de falaises font partie des risques naturels auxquels la Communauté urbaine peut être confrontée, notamment lors de fortes tempêtes.*

tous les acteurs, via le maintien et le développement de la culture du risque. Bien informé, le citoyen devient le principal acteur de sa sécurité.

### **ET SI LA CRISE ARRIVE...**

La prévention et la gestion des risques sont des compétences partagées par différents acteurs publics. Le Havre Seine Métropole y prend toute sa part à travers une politique volontariste et des engagements forts, avec un objectif primordial : protéger les habitants, les biens et l'environnement.

La Communauté urbaine assure un système de veille chaque jour de l'année, 24 h/24, avec l'ensemble des parties prenantes du territoire (sécurité civile, préfecture, industriels...). Ainsi, un dispositif de prévisions météorologiques (images des radars hydrométéorologiques et des satellites, permanence d'un prévisionniste 24 h/24) assure un suivi en temps réel des dépressions et des cellules orageuses à risque pour mieux les localiser et mieux s'en protéger. Dans une situation de risque majeur imminent, les maires des communes concernées sont informés puisque, en cas d'événement de sécurité civile, le maire est le directeur des Opérations de Secours, tant que les limites ou les capacités de la commune ne sont pas dépassées (auquel cas, le Préfet prend la main). Les autorités doivent alors alerter la population pour qu'elle se mette à l'abri, avec l'ensemble des moyens à leur disposition : sirènes, ensembles mobiles d'alerte, panneaux à messages variables, cloches d'église, radio, réseaux sociaux, etc. Le service Risques Majeurs de la Communauté urbaine pilote le déclenchement des 35 sirènes réparties sur son territoire. Selon la localisation du risque majeur, elle peut déclencher tout ou partie de ce dispositif d'alerte.

Géré par Le Havre Seine Métropole, le Centre Intégré de Gestion de l'Alerte de l'Estuaire (CIGNALE) permet de superviser les 35 sirènes du territoire et le prochain dispositif d'alerte en masse, de déclencher les alertes, de gérer les alertes météo, d'évaluer les risques technologiques et la population impactée, de conseiller les décideurs en cas d'événements.

### **QUE FAIRE EN CAS DE DÉCLENCHEMENT DES SIRÈNES ?**

En cas d'accident industriel majeur, une sirène retentit. Tous les premiers mercredis du mois à 12 h, les sirènes installées sur le territoire sont testées par la Communauté urbaine qui a en charge la gestion du réseau d'alerte CIGNALE. En cas d'alerte, le bon réflexe est d'entrer dans un bâtiment et de le calfeutrer le mieux possible. L'ORMES propose un guide pour vous aider à réaliser votre Plan Familial de Mise en Sécurité. Vous pouvez le télécharger sur le site [ormes.fr](http://ormes.fr). Ne tentez pas de rejoindre vos enfants scolarisés : ils bénéficient de la mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sécurité et, dès le début de l'alerte, les enseignants font rentrer les élèves dans les classes et calfeutrent soigneusement toutes les ouvertures. Branchez-vous sur France Bleu (95.1 FM) pour la diffusion des consignes et l'information de crise. La fin d'alerte est également signalée par un retentissement des sirènes.

Pour écouter le signal d'alerte et découvrir le film réalisé sur ce sujet, rendez-vous sur le site [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr)



EN 2021



REJOIGNEZ  
L'ÉQUIPE  
DU TRI!

DÉFIS, CONSEILS, ASTUCES...  
RENDEZ-VOUS SUR  
 NOUS ON DIT ZÉRO GÂCHIS

Ville du Havre - 01/21 - © Klaus Vedfelt/Getty Images

NOUS   
ON DIT ZÉRO GÂCHIS





# NOUS ON DIT ZÉRO GÂCHIS : REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DU TRI !



**C**ompétences communautaires, la collecte et le recyclage déchets touchent notre quotidien et l'avenir de la planète. Dans le cadre de son soutien aux pratiques favorables à un territoire durable, Le Havre Seine Métropole lance la campagne de sensibilisation NOUS on dit zéro gâchis. Cette série d'initiatives inédites mobilise pédagogie, participation et prévention pour permettre à chacun, selon son mode de vie, de trouver les informations et les solutions adaptées pour gérer ses déchets.

## RENDEZ-VOUS SUR FACEBOOK

En février, un groupe Facebook NOUS on dit zéro gâchis lance l'opération du même nom. Ouvert, le groupe vise à fédérer et à faciliter l'échange d'idées et d'astuces. Une fois par trimestre environ, les membres du groupe sont invités à relever des défis liés aux thématiques autour du déchet. Des experts animent le groupe et relaient les défis via leurs propres réseaux sociaux. Connus pour leur engagement local pour le zéro déchet, ces experts donnent des coups de pouce aux participants.

## PREMIER DÉFI : AMÉLIORER LE TRI

Chaque année, 166000 tonnes de déchets sont produites sur le territoire ; 50 % de ceux qui partent à l'incinération pourraient être recyclés. Des chiffres qui éclairent les enjeux du tri, qui est la thématique du premier défi du groupe Facebook. En écho à ce défi, un nouveau guide du tri sera distribué en mars à tous les habitants de la Communauté urbaine. On y trouvera les clés du tri et les erreurs à éviter, mais aussi des rubriques sur les biodéchets et la seconde vie des emballages. Un condensé d'informations précieuses pour que les bons gestes deviennent routine.

**f** NOUS on dit zéro gâchis  
Informations sur [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr)



## TROIS QUESTIONS À STÉPHANIE GRANVAL, EXPERTE NOUS ON DIT ZÉRO GÂCHIS

15

### D'où vient votre intérêt pour la question des déchets ?

*Mon expérience professionnelle dans la collecte et le recyclage des déchets m'a sensibilisée aux quantités phénoménales de déchets générés par notre vie quotidienne. Cette expérience, liée au sentiment de bien-être que procure la nature, et à la nécessité de gérer un budget, m'a donné envie d'agir !*

### Comment cette prise de conscience s'est-elle traduite concrètement ?

*J'essaie de gérer au mieux mes achats pour générer moins de déchets. Mais le domaine où je suis particulièrement active, c'est le bricolage récup – la thématique principale de mon blog [stephaniebricole.com](http://stephaniebricole.com). De façon générale, je pense que toute action, même jugée minime, a son importance.*

### Pourquoi avez-vous accepté d'être Experte du groupe Facebook NOUS on dit zéro gâchis ?

*Je me réjouis à l'idée de pouvoir apporter ma contribution à un projet qui est selon moi dans le même esprit que le Salon Réinventif, organisé par Le Havre Seine Métropole et auquel j'ai participé quatre fois. J'ai rencontré des gens passionnés et impliqués chacun dans leur domaine. J'y ai appris tellement de choses !*



# EN SELLE POUR FÊTER DE NOUVELLES DESTINATIONS VÉLO



**AVEC L'ACHÈVEMENT DE L'ITINÉRAIRE LA SEINE À VÉLO DE PARIS AU HAVRE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE EST AU CŒUR DE CIRCUITS NATIONAUX ET EUROPÉENS DU CYCLOTOURISME. UN SECTEUR EN PLEIN ESSOR !**

**E**n quelques années, le tourisme à vélo est devenu la première pratique d'itinérance en France. Cette activité tendance – confortée par la crise sanitaire – permet de découvrir un territoire différemment, en prenant le temps, au contact de la nature et du patrimoine. Parmi les différents itinéraires cyclables qui se développent sur le territoire français, La Seine à Vélo permet désormais de pédaler au rythme du fleuve, traversant huit départements et 130 communes, dont huit de la Communauté urbaine : La Cerlangue, Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville, Oudalle, Rogerville, Gonfreville-l'Orcher, Harfleur et Le Havre. Sur près de 430 km entre Paris et la mer, l'itinéraire est un atout pour le tourisme en vallée de Seine et pour Le Havre Seine Métropole, l'un des deux territoires d'arrivée avec le pays d'Auge.

## DU HAVRE AU BOUT DE L'EUROPE

Ce nouveau lien direct et sécurisé entre la région parisienne et la Communauté urbaine contribue à l'attraction croissante exercée auprès d'une importante clientèle de cyclotouristes franciliens, avides de nature, de petits trésors cachés et de destinations iconiques. L'inauguration officielle de La Seine à Vélo se déroulera tout au long de son parcours le 23 mai 2021. Afin de faire connaître cet itinéraire, des animations seront proposées avec les acteurs locaux du vélo. La plage du Havre est le point d'arrivée de La Seine à Vélo. C'est aussi une étape de la Vélomaritime, un itinéraire cyclable transnational, sur plus de 1 500 km de la Bretagne à la mer du Nord, via Le Havre et Étretat notamment. Le Havre Seine Métropole confirme ainsi son fort potentiel cyclotouristique et se trouve connectée à Paris,

Rouen, la Bretagne, les Hauts-de-France, et même l'Allemagne, la Tchéquie et l'Ukraine !

## UNE AMBITION VÉLO POUR LE TERRITOIRE

Côté vélo au quotidien, la Communauté urbaine se mobilise également afin d'encourager l'accélération enregistrée depuis la crise sanitaire. De plus en plus d'habitants intègrent la pratique du vélo dans leur stratégie de mobilité. À la fois bon marché et bonne pour la santé, la petite reine se démocratise sous l'impulsion des solutions à assistance électrique, à l'achat comme à la location. En 2020, l'opérateur de transports LiA a porté son parc locatif à 1 350 vélos (dont 850 vélos à assistance électrique) contre 750 en janvier 2020. Les tarifs très avantageux confortent le succès de cette offre, tout au long de l'année.

Conséquence de cet engouement pour le vélo, la pérennisation des itinéraires cyclables temporaires, mis en place en juin 2020, est à l'étude. Les travaux devraient







## UNE JOURNÉE DE FÊTE EN TROIS TEMPS

L'inauguration de La Seine à Vélo le 23 mai sera festive et populaire. Pour son arrivée au Havre, l'événement se déclinera en trois temps forts.

À Harfleur, des visites guidées du patrimoine à vélo seront proposées le matin avant un pique-nique musical, où chacun est invité à apporter son panier. Ensuite, une randonnée à vélo entre Harfleur et Le Havre permettra de parcourir les derniers 10 km de La Seine à Vélo. Là encore, le parcours sera ponctué d'animations. Enfin, la fête du vélo se prolongera à l'arrivée sur la plage du Havre. La présence de partenaires (LiA, la Roue libre...) offrira la possibilité de se divertir et d'adopter les bonnes pratiques du vélo : marquage de sécurité Bicicode, vélo-école pour les enfants, conseils techniques et touristiques pour le cyclotourisme, mais aussi exposition de vélos anciens et animations musicales et d'arts de la rue. C'est gratuit !

*Sous réserve du contexte sanitaire.*

débuter ce printemps. D'autres travaux importants sont au programme : la création d'une piste en site propre entre Le Havre et le pont de Normandie débutera cet automne pour une livraison au printemps 2022 ; l'aménagement des pistes en site propre entre Le Havre et Octeville sera prolongé vers Fontaine-la-Mallet et Montivilliers pour l'été 2022 ; de même, la poursuite de l'itinéraire le long de la forêt de Montgeon en direction de Rouelles complétera l'itinéraire entre Jenner et Montivilliers d'ici au second semestre 2022.

Plus globalement, le plan vélo 2021-2030 de la Communauté urbaine permettra de créer 260 km d'itinéraires cyclables sur son territoire, et relier entre elles les centralités : Saint-Jouin-Bruneval, Étretat, Gonnevill-la-Mallet, Criquetot-l'Esneval, Saint-Romain-de-Colbosc, Octeville, Fontaine-la-Mallet, Harfleur, Montivilliers, Gouffreville-l'Orcher.

**[lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr)**

**[laseineavelo.fr](http://laseineavelo.fr)**

**[lavelomaritime.fr](http://lavelomaritime.fr)**

**[transports-lia.fr](http://transports-lia.fr)**





# " LE LUXE DE MA VIE, C'EST DE VIVRE AVEC LE TEMPS "



**CLÉMENT LECHARTIER EST PRODUCTEUR MARAÎCHER À GONNEVILLE-LA-MALLET.  
SES LÉGUMES BIO APPROVISIONNENT DEUX AMAP. QUAND IL A DU TEMPS,  
LE CULTIVATEUR DEVIENT RÊVEUR... ET ÉCRIVAIN.**

## D'où vient votre lien avec la nature et l'agriculture ?

Natif de l'Orne, je cherchais un métier de plein air. J'ai alors travaillé pour un maraîcher puis avec la responsable de la ferme Jamato, que j'ai reprise en 2009. Sur 1,5 hectare, on y cultive des légumes diversifiés : carottes, poireaux, pommes de terre, mâche, oignons, céleri, navets et tant d'autres, rustiques et savoureux, toujours de saison. J'ai toujours cultivé bio, décrochant mon label en 2011. J'étais alors l'un des seuls sur le territoire. On est aujourd'hui une douzaine, ce qui permet des commandes groupées et une bonne dose d'entraide.

## Comment peut-on se procurer vos légumes ?

Je les distribue quasi exclusivement auprès de deux AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) : AMAP'ortée à Gonneville et Paniers and Caux au Havre. Je prévois des paniers qui sont composés sur place, avec d'autres producteurs locaux de fruits, viandes ou produits laitiers, tous certifiés agriculture biologique. La demande pour l'alimentation locale n'a fait que croître ces dernières années. Aujourd'hui, j'en vis raisonnablement, mon objectif étant de me sentir bien et d'avoir du temps pour moi et mes proches, plus que de faire de l'argent.

## Du temps, vous en trouvez aussi pour écrire...

J'ai toujours aimé l'écriture. Il s'agissait d'abord pour moi d'expliquer ce que je faisais, comment je travaillais comme maraîcher bio, histoire aussi d'éclairer le consommateur qui a des images d'Épinal en tête, dont celle d'un cultivateur mythique qui ressemblerait à un jardinier. Je voulais aussi transmettre mon émerveillement. J'ai d'abord posté mes « anachroniques » sur le blog de

l'AMAP Paniers and Caux. Mes textes suscitant des réactions, les Amapiens havrais ont suggéré d'en faire un livre qui regroupe 45 de ces billets. Depuis sa sortie en novembre, les retours sont très positifs. On doit y sentir mon amour pour cette belle agriculture paysanne bio.

Le livre *La Lune, les laitues et moi - Anachroniques d'un maraîcher* (Éditions Rue du Départ - 13 €) est disponible en librairies, dans les magasins bio ou via la page Facebook @labusedutot.

AMAP Paniers and Caux :  
paniersandcaux.hautetfort.com  
AMAP'ortée :  
reseau-amap-hn.com/amap/amaportée-gonneville

## L'APPEL DE CLÉMENT

Passionné par la campagne où il vit et travaille, Clément Lechartier a commencé à recueillir les témoignages de personnes dont les parents ou grands-parents exerçaient des métiers agricoles ou ruraux, aujourd'hui disparus. « L'arrivée du tracteur a conduit de nombreux travailleurs et leurs familles à quitter leurs métiers, les terres, et à s'orienter vers de nouvelles activités, en ville ou ailleurs. Je cherche à retracer ces itinéraires », explique le maraîcher. Pour un prochain projet d'écriture ?

Si vous êtes concernés, contactez Clément :  
labusedutot@gmail.com



« Pourvu que le feu soit rouge.  
Tu saisis tout d'un coup, le port,  
Honfleur, Deauville, la ville basse,  
le stade, la zone. J'embrasse tout,  
j'en prends le plus possible, comme une  
bière cul sec. Cela reste fulgurant mais  
laisse le temps d'en profiter, de la sentir  
descendre dans le fond de la gorge.  
Le feu passe au vert... »

Extrait de *La Lune, les laitues et moi*



### La valleeuse du Curé à Bénouville

En sortant du village de Bénouville, on se retrouve à surplomber la mer, entre prés et falaises. Un endroit vertigineux ! La valleeuse du Curé est aussi le point de départ d'une promenade au bord des falaises, le long d'un sentier offrant de jolis points de vue sur le bord de mer. Je me gare tranquillement à Bénouville pour accomplir à pied ces quelques kilomètres pour rejoindre Étretat où l'on arrive par la porte d'Amont. Les falaises m'enchantent par l'alternance des strates de couleurs qu'elles offrent, de la craie jusqu'au ciel, en passant par l'argile, la terre, l'herbe... Les hautes falaises de la valleeuse du Curé sont aussi l'endroit où se déroule le festival de cerfs-volants de Bénouville. Un spectacle à ne pas manquer !



### Le silo à grains rouge, entre Manneville et Saint-Martin-du-Bec

J'aime apercevoir au loin ce silo rouge, carré, que l'on peut distinguer depuis de nombreux endroits en raison de sa situation en surplomb. Il m'évoque inmanquablement le Far West...



### Le haut de la rue Georges-Lafaurie au Havre

Quand je reviens de mes livraisons AMAP au Havre, j'aime passer par la rue Georges-Lafaurie qui relie le centre-ville à la ville haute. Arrivé en haut, j'adore la vue qui s'offre à moi. Je me souviens avoir eu le souffle coupé la première fois. Le regard peut y embrasser la baie de Seine, la ville reconstruite, les quartiers anciens, les installations portuaires, le stade Océane et, au-delà, la zone industrielle et le pont de Normandie. Quel panorama !

# LA MAISON DU TERRITOIRE

LE  
HAVRE  
SEINE  
MÉTROPOLE



DEUX SITES  
Criqueotot-l'Esneval  
Saint-Romain-de-Colbosc

LE  
HAVRE  
SEINE  
MÉTROPOLE